



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

De l'Association RAN DO-LOISIRS-USSEL

L'Association RAN DO-LOISIRS-USSEL, dont le siège social est actuellement 5, La Chassagne, commune de Saint Exupéry (Corrèze), s'est réunie en assemblée générale le jeudi 22 juin à 16 heures à la salle Jean Ferrat à Ussel sur convocation en date du 09 juin 2023.

Personne invitée M. Le Maire, représenté par M. Gilles BARBE en qualité d'adjoint aux sports et M. Bruno Raynaud, en tant que conseiller, délégué aux sports

Michel Buche est désigné en qualité de Président de séance et Brigitte Cournier, Gisèle Pataux étant excusée, en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Le Président constate que les membres présents ou représentés sont au nombre de 47.

Monsieur Le Président rappelle l'ordre du jour

- mot de bienvenue et rapport moral présenté par Michel BUCHE
- rapport d'activités présenté par Brigitte COURNIER
- rapport financier présenté par Jacques LEPESTEUR

Ces rapports ont été approuvés à l'unanimité

Monsieur Le Président donne donc la parole à tous les membres de l'assemblée

Aucune réclamation n'a été faite.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et aucune observation n'étant formulée le bureau est démissionnaire.

-Résolution portant sur la modification

1ère r résolution

Renouvellement du bureau

Le bureau est reconduit pour une année

Cette résolution est acceptée

Sur questions diverses :

*Proposition distance maximale des randos sur un rayon de 30 kms autour du point de départ (champ de foire)

Cette proposition est acceptée

A partir du 1er mai et jusqu'à fin juin de chaque année, les marches auront lieu le matin 8h30 départ du champ de foire, en fonction de la météo.

*Marche familiale

Les marches familiales effectuées le 1er jeudi de chaque mois seront maintenues pour l'année à venir 2023-2024

Cotisation inchangée pour l'année 2023-2024

L'assemblée confère tous pouvoirs aux membres du bureau pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Suite à cette assemblée générale a été dressé le présent procès-verbal signé

La Secrétaire

Le Président